

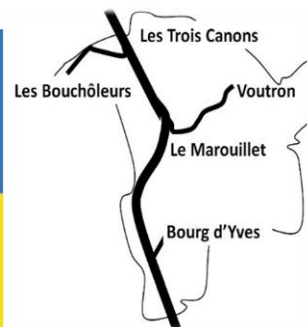


LA GAZETTE

Bulletin Municipal

d'Informations

Novembre 2024



La Mairie a fait peau neuve !!! Retour en images page 11



Contact : Mairie d'Yves, Le Marouillet, 17340 * Tel : 05.46.56.18.02 * mairie-yves@wanadoo.fr * <https://www.commune-yves.fr>
Bulletin semestriel gratuit tiré à 900 exemplaires par
IRO Imprimeur – ZI – rue Pasteur – 17185 PERIGNY

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	page 04
LA VIE DE LA COMMUNE	
LES INFORMATIONS MUNICIPALES	
Les horaires d'ouverture de la mairie	page 05
Etat civil	page 05
DÉMARCHES	
Recensement militaire, Inscription sur les listes électorales	page 06
Renouvellement Carte d'identité ou passeport , permis de conduire ou carte grise	page 06
Pas de Véhicule → Le Minibus Communal Service Gratuit pour tous	page 07
Besoin d'aide pour effectuer vos démarches administratives – France SERVICE	page 07
L'Agenda communal	page 07
DU CÔTÉ PRATIQUE	
Yélo, abonnement jeune de -26 ans	page 08
Ensemble, continuons à rendre la route plus sûre ...	page 08
Procédure de reprise des concessions	page 09
Comment signaler un candélabre défectueux ?	page 09
PANNEAU POCKET, un outil communal de communication	page 10
LA VIE DANS NOTRE COLLECTIVITE	
La mairie fait peau neuve !!!	page 11
Nos agents techniques fleurissent la Mairie	page 13
Nous avons réhabilité le portail du Château	page 13
Médiabus, Digithèque	page 14
QUALI'TRI	page 14
Vos déchets au sein de l'agglomération, ce qu'il faut savoir !!!	page 16
La Belle Affaire	page 17
Zoom sur LA MATIERE	page 18
L'Heure civique	page 19
Brûler des déchets verts, c'est interdit	page 20
Des gestes aux quotidiens, à la portée de chacun	page 21
Un maître responsable ramasse	page 21
Les nuisances sonores	page 21
LA GAZETTE SCOLAIRE	
Spéciale rentrée des classes 2024	page 22
L'école élémentaire du MAROUILLET	page 23
Embellissement de la cour d'école par les agents techniques en reprenant les marquages au sol	page 23
RETOUR EN IMAGE SUR LE RALLYE DES 5 BOURGS	page 24
LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS	
Informations prochaine gazette	page 26
Les petites rainettes	page 26
Le rayon de soleil	page 27
L'A.P.E.Y.	page 27
La pétanque	page 29
Les diables rouges des Bouchôleurs, Yves Châtelailon	page 29
Gym volontaire du MAROUILLET	page 29
CREAT'YVES	page 30
Le comité d'entente des anciens combattants	page 31
Artour	page 32
Les radioamateurs RCA17	page 33
LA GAZETTE GOURMANDE	page 35
LA GAZETTE VERTE	page 36
LISTE DES ASSOCIATIONS	page 37
LES PROFESSIONNELS DE LA COMMUNE	
Habitat et Bâtiment	page 38
Restaurants et Hébergements, Mécanique Auto et Bateau, Soins à la personne	page 39
Société de services et divers	page 40
Les professionnels de la mer	page 41
Les assistantes maternelles	page 41
CONDUITE A TENIR EN CAS D'ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE	page 42
NOTRE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	page 43



LE MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

L'été nous laisse l'arrière-goût d'une saison très mitigée entre timides rayons de soleil et averses fréquentes. Notre rallye vélo s'est effectué sous la pluie alors que la chaleur accablante ne nous a pas épargnés lors de notre RDV annuel de la fête des BOUCHOLEURS. Seule la grande brocante du village d'YVES aura bénéficié d'un temps clément.

L'arrière-saison n'est pas plus prometteuse et le changement climatique est perceptible.

Une rentrée scolaire de qualité mais nous constatons une baisse des effectifs par rapport à l'an passé (69 élèves au lieu de 82 à la rentrée 2023). Nous remercions l'engagement de l'APEY, association des parents d'élèves, et *Les Petites Reinettes* qui contribuent, par leur dévouement, au bon fonctionnement de l'école.

La Mairie a répondu à la demande des enseignants pour les divers aménagements techniques ou ludiques (peintures des jeux sur les sols de la cour ; adaptations des mobiliers). Elle est attachée à répondre, toujours favorablement, à cet engagement.

Nous notons une belle reprise de la vie associative et nous ne pouvons que nous en réjouir. Elle est la preuve du dynamisme de la commune. Toute nouvelle adhésion est la bienvenue.

N'oublions pas les grandes causes. *Octobre Rose* est l'occasion de cibler le dépistage du cancer du sein. *Novembre Bleu* est une sensibilisation pour la lutte contre les cancers masculins. Ces deux mois servent également à récolter des fonds pour la recherche.

Les travaux des avenues de *LA CABANE DES SABLES*, *ANDRE DULIN* et *PORT PUNAY* sont désormais presque terminés. Il reste quelques peintures à faire sur la chaussée et les stationnements. Le parking doit s'effectuer, soit à l'intérieur des propriétés, soit sur la voirie aux emplacements dédiés. Cependant, nous avons constaté que certains véhicules stationnent sur les trottoirs et les aménagements en béton lavé. Afin de prévenir toute dégradation - ces emplacements n'étant pas conçus pour cet usage et la signalétique étant pourtant en place - le non-respect de ces règles sera désormais soumis à l'amende.

Pour l'aménagement du bourg d'YVES, le maître d'œuvre a été retenu. Nous sommes dans la procédure du marché public et le début des travaux est prévu pour septembre 2025. Des réunions de concertations seront programmées.

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle a un certain nombre de compétences parmi lesquelles le ramassage et le traitement des déchets (au même titre que l'eau potable, l'assainissement, la prévention de l'inondation...). Comme le prévoit l'enquête individuelle qui a eu lieu au printemps 2024, à partir de 2025 il y aura un changement de rythme de ramassage, hors période estivale : tous les 15 jours au lieu de toutes les semaines actuellement. Je vous invite à être très vigilants sur le tri pour l'enjeu environnemental et la bonne revalorisation des déchets. Le Maire n'est ni décisionnaire ni compétent en la matière, tant sur le prix que sur l'action.

Vous souhaitant par avance de belles fêtes et une belle nouvelle année. Bonne lecture.

Le Maire,
Didier Roblin

INFORMATIONS MUNICIPALES



HORAIRES OUVERTURE MAIRIE

☎ 05.46.56.18.02

Le Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
de 8h30-12h00 et de 13h30-16h30
et le Mercredi
de 8h30-12h00 et de 13h30-15h00

ETAT CIVIL (du 01 mars 2024 au 30 septembre 2024)

Naissances :

Leya COLLEAUX née le 11 mai 2024

Louis GIRAUD né le 30 août 2024

Zoé CAQUET née le 25 septembre 2024

Mariages :

Le 17 août Tony BROSSARD et Sylvie VARANCEAU

Le 14 septembre Florent-Anaël BESSE et Eva OLLIVIER

Toni DAMOUR et Virginie BIENFAIT mariés au HAVRE

Décès :

BUREL Odette le 24/05/2024

QUIRIET Raymond le 31/07/2024

TONDUSSON Jean le 19/09/2024

DÉMARCHES

Recensement militaire

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Les garçons et filles de 16 ans doivent se présenter en mairie munis d'une pièce d'identité nationale et du livret de famille. L'attestation de recensement délivrée par la mairie, est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état. Cette démarche citoyenne permet également l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans, dans la mesure où le jeune est toujours domicilié sur la commune.

Inscription sur les listes électorales

Comment s'inscrire ?

Trois possibilités sont à votre disposition :

- En ligne sur le site internet du gouvernement
- Directement à la mairie en vous présentant à l'accueil avec les pièces justificatives listées ci-après

Les pièces justificatives à fournir :

- Une pièce d'identité valide
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois : facture électricité, gaz, téléphone fixe ou abonnement internet
- Pour les résidents secondaires, il faut justifier d'au moins 2 ans d'imposition sur la commune

À noter :

Inscription d'office à 18 ans : si vous êtes français et que vous avez effectué les démarches de recensement citoyen à 16 ans, vous serez inscrit d'office sur les listes électorales à l'âge de 18 ans dans la commune où vous avez effectué votre recensement.

CARTE D'IDENTITÉ / PASSEPORT

Vos rendez-vous en ligne !



Renouvellement Carte d'identité ou Passeport : Où s'adresser ?

Les demandes de carte nationale d'identité sont à déposer sur rendez-vous dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil.

Les plus proches sont :

Châtelailon-Plage (05 46 30 18 18)

Rochefort (05 46 82 65 00)

Aytré (05 46 30 19 09)

La Rochelle (05 46 51 51 49)



Renouvellement Permis de conduire et Carte grise

Les démarches de demande de certificat d'immatriculation (ex-carte grise) ne peuvent plus être effectuées en Préfecture ou en Sous-préfecture. En effet, celles-ci ont été entièrement dématérialisées.

Afin de procéder à une telle demande, il convient de passer par l'une des deux options suivantes :

- Sur internet, auprès de l'ANTS :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

- Via un garage automobile agréé par la Préfecture

Besoin d'aide
pour effectuer vos
**démarches
administratives ?**



On va les faire ensemble
grâce au réseau

France services

Rendez-vous dans les accueils physiques
présents dans tout le département
de la Charente-Maritime.

Nouveau !

La Ligne Directe

Elle prend
le relais des
points d'accueil
par téléphone
du **lundi**
au **vendredi**
de 16h à 20h

appelez-nous au
05 46 001 001

Un service proposé par la **préfecture de la Charente-Maritime**

Votre agence locale France services Fouras

Informations pratiques :

21 avenue du Cadoret

17450 Fouras

France

☎ : 05 46 84 09 77

💻 : e.peu@fouras-les-bains.fr

Horaires :

Sans rendez-vous

Lundi : 09:00 - 12:15 / 13:30 - 17:00

Mardi : 13:30 - 17:00

Mercredi : 09:00 - 12:15 / 13:30 - 17:00

Jeudi : 09:00 - 12:15

Vendredi : 09:00 - 12:15 / 13:30 - 17:00

Samedi : Fermé

Le Minibus Communal service gratuit pour tous

Ce service a été mis en place par la commune pour les personnes
n'ayant pas de moyen de transport.

Un vendredi matin sur 2 pour aller : au marché, à la médiathèque,
chez le médecin sur Châtaillon-Plage, à Intermarché... Quel que
soit votre âge, vous pouvez en bénéficier.



Pour demander votre transport (au plus tard la veille) vous devez
appeler la mairie (05.46.56.18.02). Le minibus vous prendra à
votre porte et vous y ramènera.

Départ entre 9h00 et 9h30 et retour entre 11h00 et 11h15.

Planning en Mairie



=> **LUNDI 11 NOVEMBRE 2024 à 09h00:**

COMMÉMORATION ARMISTICE GUERRE 14-18

au monument aux morts devant école élémentaire du
MAROUILLET suivi d'un vin d'honneur.

=> les rendez-vous du **MÉDIABUS** tous les mercredis matin de
10h30 à 12h30 sur le parking de la mairie du MAROUILLET

(Sauf pendant les vacances de NOËL)

=> **MERCREDI 04 DÉCEMBRE 2024 à 12h00**

REPAS DES ANCIENS

à la salle communale du MAROUILLET

=> **MERCREDI 15 JANVIER 2025**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PETANQUE

à la petite cantine

=> **SAMEDI 25 JANVIER 2025 A 15H**

**VŒUX DU MAIRE, ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS,
GALETTE DES ROIS, RENCONTRE DES ASSOCIATIONS,
PRÉSENTATION DE L'HEURE CIVIQUE**

à la salle communale du MAROUILLET

Retrouvez tous les comptes rendus des Conseils municipaux sur le site Internet de la mairie :

<http://www.commune-yves.fr>



**Cette nouvelle
va vous donner
le sourire !**

NOUVEAU

**Abonnement
jeunes -26 ans**

100€/an*
au lieu de
~~230€/an~~

Accès illimité au réseau de transports Yélo*

yelo-larochele.fr



Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle

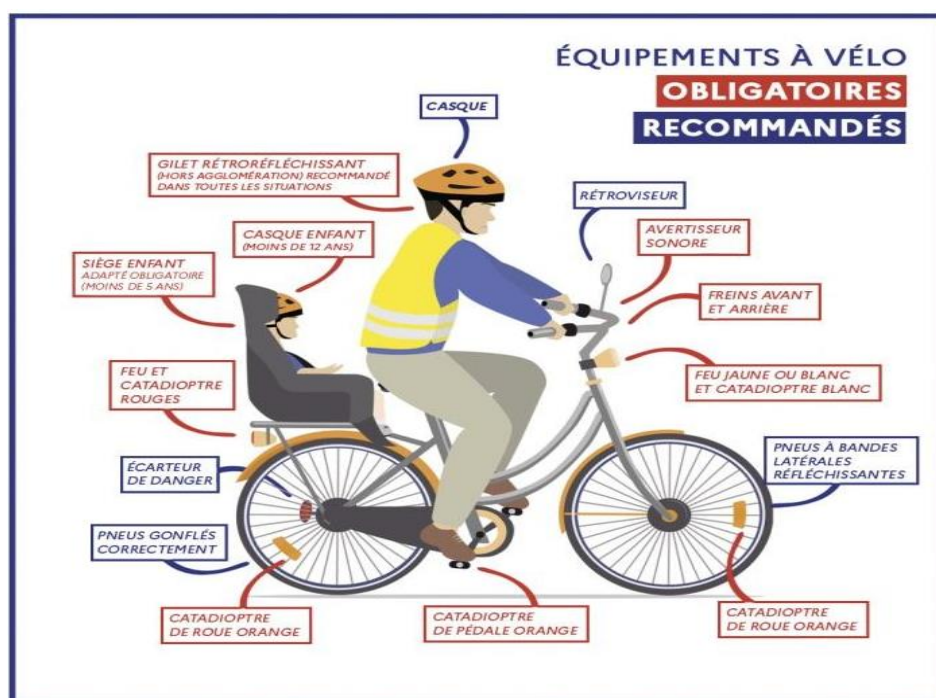
Nouveau : depuis le 18 juillet 2022, l'abonnement Jeune -26 ans passe à 100 €/an au lieu de 230 €/an.

Un véritable coup de pouce porté par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle pour favoriser les déplacements alternatifs à la voiture des moins de 26 ans sur le réseau de transports Yélo.

Ce geste accompagne la politique de rentrée étudiante et permettra aux jeunes d'élargir leur zone de recherche de logement à l'échelle de l'Agglomération.

- **Tarif** : 100 € l'année
- **A qui s'adresse-t-il ?** : Il est réservé aux enfants scolarisés, aux étudiants et aux jeunes de moins de 26 ans (sur présentation d'une pièce d'identité). Il est également accessible aux étudiants de plus de 26 ans, sur présentation d'un justificatif d'études supérieures en cours.
- **Validité** : Abonnement valable 1 an à compter de sa première validation. Voyages illimités à bord des bus, bus de mer, passeur et TER dans l'agglomération. Donne également accès à Yélo la nuit, aux vélos-parcs et parc-relais.

ENSEMBLE, CONTINUONS A RENDRE LA ROUTE PLUS SÛRE ...



À VÉLO : LES PANNEAUX DE SIGNALISATION À CONNAÎTRE



ACCÈS INTERDIT
AUX CYCLES



BANDE OU PISTE CYCLABLE
CONSEILLÉE ET RÉSERVÉE
AUX CYCLES (DÉBUT ET FIN)



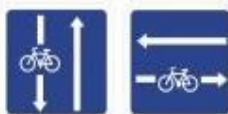
PISTE OU BANDE
OBLIGATOIRE POUR
LES CYCLES (DÉBUT ET FIN)



PANONCEAU DE CATÉGORIE CYCLE :
VOIE RÉSERVÉE AUX VÉHICULES DE
TRANSPORT EN COMMUN
ET AUTORISÉE AUX CYCLES



SIGNALISATION D'UNE VOIE VERTE :
RÉSERVÉE AUX PIÉTONS, AUX CAVALIERS
ET AUX VÉHICULES NON MOTORISÉS
(DÉBUT ET FIN)



DOUBLE-SENS CYCLABLE :
VOIE À DOUBLE SENS POUR
LES CYCLES ET À SENS UNIQUE
POUR LES AUTRES VÉHICULES



TOUT DROIT OU TOURNE-À-DROITE :
AUTORISATION DE DÉPASSER LE
FEU ROUGE, EN CÉDANT LE PASSAGE
AUX PIÉTONS ET AUX VÉHICULES
QUI BÉNÉFICIENT DU FEU VERT



ZONE DE RENCONTRE :
PRIORITÉ AUX PIÉTONS ;
DOUBLE-SENS CYCLABLE

PROCEDURE DE REPRISE DE CONCESSIONS FUNERAIRES.

**CETTE CONCESSION
EN ETAT D'ABANDON FAIT L'OBJET
D'UNE PROCEDURE DE REPRISE
VEUILLEZ VOUS ADRESSER
A LA MAIRIE**

Suite au constat d'un nombre important de concessions funéraires n'étant plus entretenues par les familles, et pour des raisons tenant au bon ordre et à la décence du cimetière, il s'est avéré nécessaire, pour la municipalité, d'engager une procédure pour remédier à cette situation.

Ainsi il a été décidé d'établir une liste de toutes les tombes non entretenues au cimetière du bourg. Des plaques indiquant

l'état d'abandon ont été apposées sur les tombes concernées.

Les héritiers ou les personnes chargées de l'entretien des concessions qui le souhaitent sont invités à se faire connaître auprès de la mairie. Ils devront réaliser les travaux de réparation et d'entretien.

Les tombes déclarées abandonnées feront l'objet de travaux d'enlèvement ; les ossements seront déposés dans un ossuaire.

Pratique : Comment signaler un candélabre défectueux ?

Pour signaler un candélabre en panne :

- 1) Regarder le numéro inscrit sur le poteau du candélabre (ex : YV269 et ou photo)
- 2) Téléphoner à la mairie et transmettre le numéro et le nom de la rue





LES ALERTES ET INFORMATIONS DE VOTRE MAIRIE SONT SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1

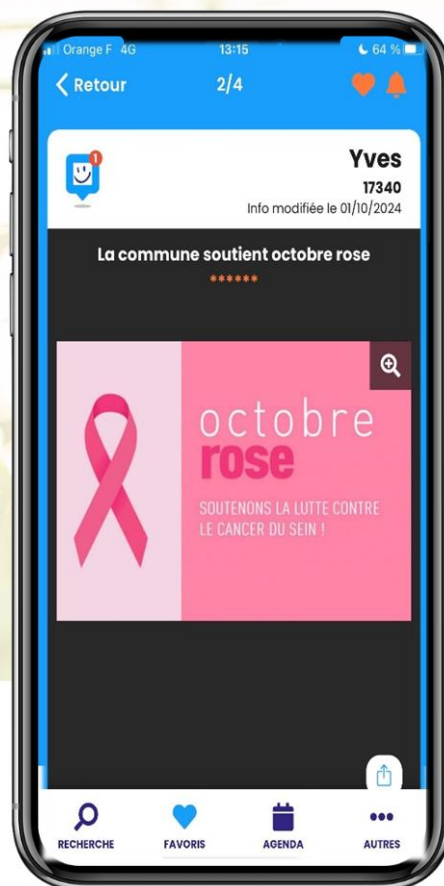
Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **App Store**, **Play Store** ou **AppGallery**.



2

Ouvrez PanneauPocket, recherchez votre commune et cliquez sur le ❤️ situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

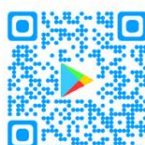
Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !



Retrouvez aussi PanneauPocket depuis
votre ordinateur sur

app.panneaupocket.com

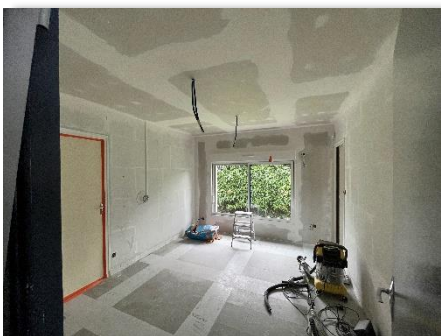
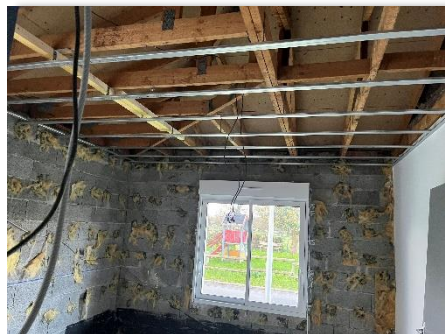
BONNE UTILISATION !



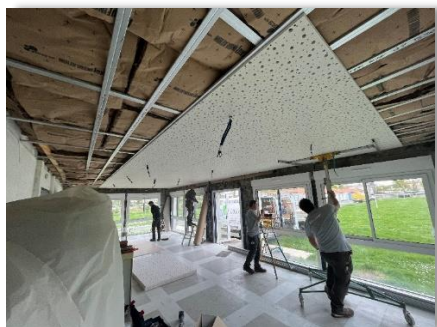
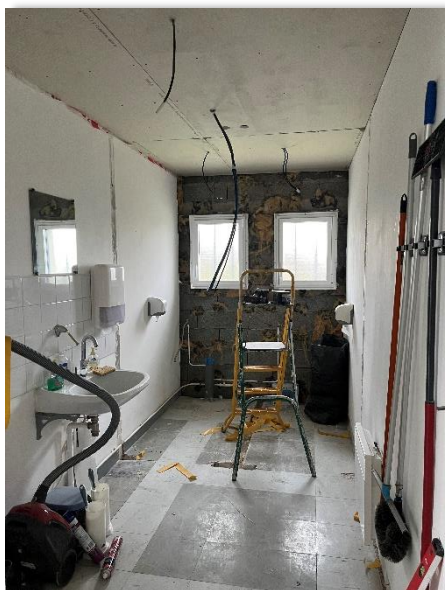
LA VIE DANS NOTRE COLLECTIVITE

LA MAIRIE FAIT PEAU NEUVE !!!

Les travaux de réhabilitation de la Mairie d'Yves ont débuté en Septembre 2023 par les bureaux d'accueil et de l'urbanisme, et cette première partie s'est terminée en Février 2024.



Après l'aménagement dans les nouveaux bureaux, la réhabilitation de la salle du conseil municipal a pu débuter pour se terminer en mai 2024.



Ces travaux auront permis d'améliorer l'isolation, la luminosité ainsi que les équipements pour mieux vous servir.

NOS AGENTS TECHNIQUES FLEURISSENT LA MAIRIE , L'ECOLE





NOUS AVONS REHABILITE LE PORTAIL DU CHATEAU



MÉDIABUS

Les livres, magazines, CD, DVD et textes lus viennent.... à
votre rencontre



Après quelques aménagements, le Médiabus est arrivé en cette rentrée. Nous sommes allés à sa rencontre lors de sa première venue et nous invitons petits et grands à le retrouver devant la mairie
tous les mercredi matin (hors vacances de Noël et d'été) de 10h30 à 12h30.

Pour vous inscrire pensez à vous munir :

- D'une pièce d'identité
- D'un justificatif de domicile de moins de 6 mois
- D'un justificatif de moins de 6 mois donnant droit à la gratuité (étudiant, demandeur d'emploi, allocataire minima sociaux...)
- D'un formulaire d'autorisation parentale pour les jeunes de moins de 18 ans (disponible dans le médiabus et sur le portail).

ACCÈS À DIGITHÈQUE

La Digithèque, c'est l'offre culturelle en ligne de la Charente-Maritime !

Presse, musique, livres audio, cours de sport, de dessin, de langues, dessins animés et activités jeunesse... ! La digithèque, ce sont des milliers de contenus accessibles 7j/7 et 24h/24, depuis chez vous ou n'importe où, sur tous les supports (PC, tablette, smartphone) et gratuitement*

*Seule condition d'accès : être inscrit dans l'une des bibliothèques de la Charente-Maritime !

LIEN : <https://md17.charente-maritime.fr/ressources-numeriques>

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle



QUALI'TRI : POUR UN BON GESTE DE TRI !

Depuis plus de 6 mois, l'entreprise SUEZ collecte les déchets ménagers et assimilés pour l'Agglomération. De nouveaux jours, horaires de ramassage et de nouvelles consignes ont été mis en place. Respecter les consignes de tri, c'est aussi respecter les agents de collecte et les valoristes à Altriane. Pour réduire les erreurs qui se glissent dans nos poubelles, l'Agglo lance l'opération Quali'tri.

Si les habitant(e)s trient beaucoup (13 500 tonnes d'emballages et papiers collectés par an soit 76 kg/hab), la qualité du tri se dégrade dans notre Agglomération. Aujourd'hui, plus de 35 % des déchets déposés dans les bacs jaunes ne sont pas conformes aux consignes !

Dédiés exclusivement aux emballages et papiers, on retrouve pourtant dans ces bacs jaunes toutes sortes de déchets qui n'ont rien à y faire : ordures ménagères, textiles, verre, déchets des déchèteries, cartons volumineux... Résultat : plus d'un tiers des déchets qui arrivent au centre de tri Altriane, à Salles-sur-Mer, n'est pas recyclé et est renvoyé à l'Unité de valorisation énergétique de Port-Neuf à La Rochelle*.

QUALI'TRI : UNE CAMPAGNE DE VERIFICATION DE LA QUALITE DES BACS JAUNES

Afin d'améliorer sensiblement la qualité des déchets collectés et de proposer une information personnalisée aux usagers sur le geste de tri, des campagnes ponctuelles de vérification du contenu des bacs jaunes sont lancées depuis début septembre dans les 28 communes de l'Agglo.

Les ambassadrices du tri SUEZ sont chargées de vérifier le contenu des bacs juste avant le passage du camion et y posent un autocollant selon la qualité observée du tri :

- vert : le contenu du bac est excellent. L'utilisateur est félicité !
- orange : le bac comporte quelques erreurs de tri, plus que quelques efforts pour être parfait !

- rouge : les erreurs de tri sont présentes en trop grande quantité (présence de verre, d'ordures ménagères, de textiles, de cartons volumineux ou de déchets de déchèteries), la collecte est impossible et le bac plein est laissé sur place. L'autocollant permet alors de rappeler les consignes de tri.

Lorsqu'un bac reçoit un autocollant rouge, les ambassadrices de tri pourront se rendre à l'adresse indiquée afin de sensibiliser l'utilisateur aux erreurs de tri constatées dans son bac. En cas d'absence, un avis de passage précisant les motifs de la non collecte ainsi qu'un mémo tri est déposé en boîte aux lettres.

UNE EXPERIMENTATION DANS 3 COMMUNES

En parallèle de cette campagne Quali'tri, une expérimentation visant également à contrôler la qualité du tri des usagers en amont de la collecte a démarré le 11 septembre dans les communes de Périgny, Saint-Rogatien et Saint-Xandre. Ce sont directement les agents de collecte qui sont chargés de vérifier le contenu des bacs en soulevant le couvercle voire en mélangeant le dessus du contenu. S'ils constatent une proportion trop importante d'erreurs de tri, ils apposent là aussi l'autocollant rouge « Collecte impossible » et le bac plein est laissé sur place. Les foyers dont la poubelle jaune est refusée à la collecte pourront recevoir ensuite la visite des ambassadeurs du tri SUEZ qui leur expliqueront les erreurs constatées et leur rappelleront les consignes de tri. Ces opérations de contrôle seront progressivement étendues à l'ensemble du territoire.

POUR JETER MOINS, JE FAIS LE TRI DANS MES HABITUDES !

À chaque matière, sa solution de tri. Les emballages et papiers dans les bacs et sacs jaunes, le verre dans les conteneurs, les textiles dans les bornes spéciales, les épluchures au compost, les objets en bon état dans les zones de réemploi... Ainsi nos bacs bleus pèsent moins lourd : on y met uniquement ce qui n'a pas sa place ailleurs. [Suivez le guide !](#)



** Tout cela a un coût. Et non des moindres. Le traitement des erreurs de tri se chiffre chaque année à 1 million d'€ pour la collectivité, c'est-à-dire pour nous toutes et tous en tant qu'utilisateurs. Sans oublier l'impact direct pour les valoristes qui voient de plus en plus de déchets indésirables envahir quotidiennement le tapis du centre de tri, perturber leur travail voire occasionner des incidents techniques.*

VOS DECHETS AU SEIN DE L'AGGLOMERATION, CE QU'IL FAUT SAVOIR !!!

MON MÉMOTRI



Pour jeter moins,
je fais le tri dans
mes habitudes

EMBALLAGES ET PAPIERS

Tous les emballages et tous les papiers se trient

- En vrac
- Dans le bac jaune, en point d'apport volontaire, ou en sac
- Bien vider, inutile de rincer. Ne pas écraser, ni imbriquer
- Bouteilles avec bouchon vissé
- Papier non déchiqueté, non froissé

EMBALLAGES PLASTIQUES

Bouteilles et flacons



Pots et barquettes



Films et sachets



EMBALLAGES CARTONS ET PAPIERS



EMBALLAGES MÉTALLIQUES



⊗ Attention, les gros cartons ne sont pas acceptés ! À déposer en déchèterie

Un doute ?



agglo-laroche.fr/dechets
Retrouvez le Guide du tri sur
triercestdonner.fr

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle

EMBALLAGES EN VERRE

Toutes les bouteilles, bocaux, pots et flacons se trient

- Uniquement dans la borne à verre
- Bien vider, inutile de rincer

⊗ Vitres, miroirs, vaisselle : à déposer en déchèterie !

DÉCHETS ALIMENTAIRES

Les déchets de cuisine se compostent

- Dans le composteur individuel ou collectif
- En mélange avec des déchets de jardin de petite taille

ORDURES MÉNAGÈRES

Tous les déchets que vous ne pouvez pas trier sont des ordures ménagères

- Dans le bac bleu/gris, en sac noir, en point d'apport volontaire
- En sac fermé

TEXTILES

Les vêtements, le linge de maison, les chaussures, la petite maroquinerie se trient

- Dans la borne textile
- Même usés ou déchirés, propres, secs et en sac

OBJETS EN BON ÉTAT

Ils peuvent être vendus ou donnés à votre entourage, à la recyclerie « La Belle Affaire » ou aux associations locales

DÉCHETS VOLUMINEUX ET DANGEREUX

Ils sont à déposer en déchèterie ou en Centre de valorisation des déchets

L'ASTUCE EN +

Certains déchets peuvent être déposés en magasin ou en pharmacie : médicaments, piles, mobilier, ampoules, batteries, appareils électriques et électroniques, pneus, bouteilles de gaz, extincteurs, cartouches d'imprimantes...

Pour toutes vos questions, contactez la
Direction Gestion et Prévention des déchets | ZI - 16 rue Anita Conti
17180 Périgny

0 800 535 844

Service & appel
gratuits

Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 16h30 (sauf jours fériés)

Pour tout complément d'information :

0 800 535 844

Service & appel
gratuits

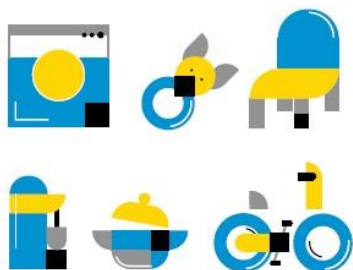
Télécharger le dépliant



POURQUOI NE PAS DONNER UNE SECONDE VIE A NOS OBJETS ??



DONNEZ & TROUVEZ La Belle Affaire



La Communauté d'Agglomération de La Rochelle, très fortement engagée dans une politique de prévention des déchets, a décidé d'ouvrir une recyclerie sur son territoire pour proposer à ses habitants un mode alternatif de consommation.

Ainsi est née La Belle Affaire !

aggllo-larochelle.fr

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle

TROUVEZ La Belle Affaire !



Les objets récupérés sont revalorisés dans les ateliers de la recyclerie par des personnes en parcours d'insertion socio-professionnelle, puis mis en vente à prix doux dans notre boutique.

Sensible à la protection de l'environnement, à la recherche de bonnes affaires, chineur, bricoleur ou simplement curieux, vous trouverez votre bonheur !



EN ACHETANT La Belle Affaire,

vous consommez autrement,
responsable et à moindre
coût, mais pas seulement...



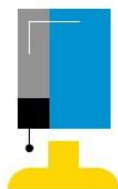
Vous prolongez la durée
de vie de l'objet et réduisez
ainsi les déchets.



Vous soutenez
l'emploi local.

Ne jetez plus, **DONNEZ !**

Donnez les objets en bon état dont vous n'avez plus l'utilité et offrez-leur une seconde vie !
Nettoyés, réparés ou transformés, ils seront ensuite revendus à petits prix à la boutique.



LES DONS AUTORISÉS

Décoration, vaisselle, livres, BD, CD, disques, jouets, vélos, textiles, vêtements, maroquinerie, chaussures, mobilier, appareils électriques, matériel de puériculture, outillage, matériel informatique.

Les objets doivent être
déposés propres, en bon état
ou à réparer*.

ATTENTION, la récupération est
interdite sur les zones de réemploi !

* Vélos, gros électroménager, mobilier

5 ZONES DE RÉEMPLOI POUR DÉPOSER VOS OBJETS

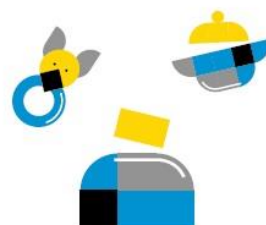
Site de La Belle Affaire à Aytré
4 rue Pythagore

Centre de valorisation des déchets -
Centre à Périgny
34 avenue Bernard Moitessier

Déchèterie de Châtelailon-Plage
ZI St-Jean-des-Sables, rue du Canal

Déchèterie de Lagord
Rue des Godettes

Déchèterie de Sainte-Soulle
Lieu-dit La Suze



L'équipe d'ESC 17

L'Agglo a confié la gestion de **La Belle Affaire** à l'association ESC 17 (Économie Sociale et Solidaire en Charente-Maritime) qui regroupe un collectif de huit acteurs locaux de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire :

- Envie Charente-Maritime
- Altéa Cabestan
- La Matière
- La Régie de Quartiers Diagonales
- L'Escale
- Vivir'Actif
- Groupe E
- Cohésion 17.

La Belle Affaire à Aytré

LA BOUTIQUE
du mercredi au samedi
de 9h30 à 12h et de 14h à 17h*

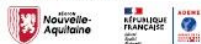
LA ZONE DE RÉEMPLOI
(pour le dépôt des objets)
du mardi au samedi
de 9h à 12h et de 14h à 17h*
(tout dépôt en dehors de ces horaires
est interdit)

*Les horaires sont susceptibles d'évoluer
en fonction de la crise sanitaire.
Merci de vous référer à aggllo-larochelle.fr

PLUS D'INFOS
Contactez La Belle Affaire
0 805 295 315
service à votre
disposition

SUIVEZ-NOUS sur Facebook :
[@labelleaffaire17](https://www.facebook.com/labelleaffaire17)

Avec l'aide financière de :



**LA
BELLE
AFFAIRE**
RECYCLERIE ET ATELIERS



4 rue Pythagore
ZI Belle Aire Sud
17440 Aytré

ACCÈS EN BUS :
arrêt « Belle Aire »
ILLICO 1 (ZA Aytré)
et LIGNE 19

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle

BIENVENUE À LA MATIÈRE

LA MATIÈRE EST UNE STRUCTURE HYBRIDE UNIQUE EN NOUVELLE-AQUITAINE. À LA CROISÉE DU TIERS-LIEU, DE L'ASSOCIATION ET DE L'ENTREPRISE, LA MATIÈRE OFFRE UNE RÉPONSE À TOUS (PARTICULIERS, ENTREPRISES, COLLECTIVITÉS...) SUR LES ENJEUX DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, DE LA SOBRIÉTÉ ET DE LA LOW-TECH.



ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Fédérer les acteurs d'un écosystème autour des motivations de l'économie et de la ressource. Créer des synergies, accompagner des dynamiques de création et d'innovation pour mener des actions collectives performantes. Quand les déchets des uns deviennent la matière première des autres.



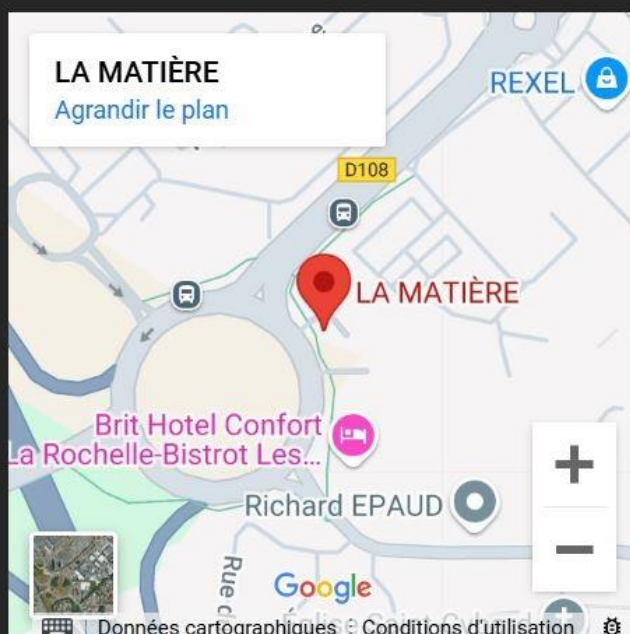
CRÉATIVITÉ

Des méthodes innovantes et créatives au service du développement durable et de l'économie circulaire. Faciliter les changements, favoriser l'innovation, trouver des solutions adaptées aux mutations en instaurant un climat créatif. Intelligence collective et solutions collaboratives sont les piliers de cette expertise.



DESIGN

Fort de compétences multiples en design, nous mettons nos talents au service de la matière. Méthodes, concepts, recherches créatives, tendances, techniques, plans, rough, prototypages, édition. Tout est mis en œuvre pour répondre aux exigences de nos clients et à la qualité de nos partenariats.



CONTACT



Lundi - Vendredi

9H - 12H30 / 14H - 17H30

Samedi

9h - 12h30



8 Rond-Point de la République

17180 PÉRIGNY



+33 (0)5 46 44 36 25



contact@lm-lr.com



L'HEURE CIVIQUE BY VOISINS SOLIDAIRES

Et si je donnais une heure par mois pour aider un voisin ?

Initiée par **Atanase Périfan**, créateur de la **Fête des Voisins** et de **Voisins Solidaires**, l'Heure Civique permet de participer à une **action organisée** de solidarité dans le quartier ou d'aider, de manière **informelle**, un voisin qui en a besoin.



Aider aux devoirs



Soulager un aidant



Faire la lecture



Partager son savoir

Une heure par mois ? Chacun d'entre nous peut le faire !

Le rythme de vie de tous ne permet pas toujours de nous engager dans la durée. C'est pourquoi, nous avons imaginé lheurecivique.fr.

Simple, près de chez soi et sans contrainte, vous pouvez choisir les gestes de solidarité qui vous conviennent ! L'essentiel est de renforcer le lien, notre bien le plus précieux...

Que ce soit pour aider les plus démunis, faire des courses pour des voisins ou encore aider dans des démarches administratives, chaque minute est utile !



Aide au bricolage



Apprendre internet



Faire les courses



Tenir compagnie

Inscrivez vous sur lheurecivique.charente-maritime.fr

Une initiative du département de la Charente-Maritime et de voisins solidaires

« les bons côtés d'être à côté »

05 46 31 37 75

charente-maritime@voisinsolidaires.fr

BRULER DES DECHETS VERTS, C'EST INTERDIT PAR LA LOI

POURQUOI L'INTERDIRE ?

Avec l'arrivée de l'automne, on constate une augmentation des déchets végétaux. Pour s'en débarrasser certains ont recours au brûlage de ces déchets.

Or, depuis de nombreuses années, le brûlage de déchets verts est interdit par le règlement sanitaire départemental. La Loi n° 2020-105 du 10 février 2020 (relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire) a modifié le code de l'environnement. Il est désormais interdit de brûler des biodéchets (dont font partie les déchets de jardin) à l'air libre et dans les incinérateurs.

En cas de non-respect de la Loi, **une contravention de 750 euros peut être appliquée** (article 131-13 du nouveau Code pénal).

Malgré cette prescription, nombreux sont encore ceux et celles qui continuent de pratiquer cette méthode afin d'éliminer leurs déchets végétaux.

"Ce ne sont que des éléments naturels qui brûlent" me diriez-vous.

Donc, en quoi cela est-il nocif ?

Outre le risque d'incendie et les incommodités générées pour le voisinage (odeur et fumées), cette pratique contribue significativement à la dégradation de la qualité de l'air. Lorsqu'on brûle les végétaux, une combustion incomplète s'effectue (elle a lieu quand la quantité d'oxygène est insuffisante pour permettre la réaction complète du combustible), des gaz et particules sont libérés : c'est ce qui forme la fumée. Cette dernière va par la suite se disperser dans l'air et l'atmosphère, ainsi les éléments la composant vont se retrouver évidemment dans l'air que nous respirons. Le brûlage des déchets verts émet, d'autant plus s'ils sont humides, des niveaux importants de particules qui ont un impact sanitaire avéré.

LES POLLUANTS ATMOSPHERIQUES LIBERES SONT PRINCIPALEMENT :

- des particules (PM)
- des oxydes d'azote (NOx)
- des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) (*cancérogène*)
- du monoxyde de carbone (CO)
- des composés organiques volatils (COV)
- du benzène (*cancérogène*)
- des dioxines et furanes (*cancérogène*)

D'autres polluants peuvent s'ajouter avec la présence de plastique, papiers utilisés, carburant, bois souillés etc...



QUELS SONT CES DECHETS VERTS ?

Ce sont des déchets de végétaux, peu importe la nature. Ils peuvent être issus de la taille des arbres, haies et arbustes, de la tonte de la pelouse, du débroussaillage, du ramassage de feuilles mortes, des épluchures de fruits et légumes. « S'ils sont produits par des ménages, ces déchets constituent alors des déchets ménagers ... les déchets biodégradables de jardins et de parcs relèvent de la catégorie des déchets municipaux, entendus comme déchets ménagers et assimilés » (extrait de la circulaire du Ministère chargé de l'Ecologie du 18 novembre 2011).

Le Règlement Sanitaire départemental, ainsi que l'arrêté préfectoral n° 2020-12-02-AP20EP767 interdisent le brûlage à l'air libre de tous les déchets ménagers et assimilés, ce qui comprend les déchets verts.

Les entreprises, notamment d'espaces verts et paysagistes, mais également les personnes privées sont tenues d'éliminer leurs déchets verts par des voies respectueuses de l'environnement (articles L541-1 et 541-2 du Code de l'Environnement) en utilisant le broyage ou l'apport en déchetterie.

DES GESTES AUX QUOTIDIENS :

A LA PORTEE DE CHACUN



Une connexion directe à la mer

Les grilles d'évacuations d'eau, appelées avaloirs, recueillent les eaux de pluie ruisselant sur la chaussée et permettent d'éviter les inondations. Cette eau qui s'écoule passe par des canalisations sous la chaussée avant de se déverser dans le milieu naturel (cours d'eau, rivière, bassin) puis vers la mer ou vers la nappe (une nappe phréatique est une nappe d'eau souterraine), emportant alors tout ce qui se trouve sur son passage. Ainsi, à proximité ou pas du littoral, nous sommes tous responsables de la qualité de l'eau.

Ne jetons pas nos déchets dans les avaloirs

Contrairement aux idées reçues, les avaloirs ne sont pas des bouches d'égouts et les eaux pluviales ne sont donc pas traitées en station d'épuration. Cette méconnaissance induit des gestes inadéquates (jet de mégot, déchet jeté au sol, rejet de peinture ou eau de lavage) impactant notre écosystème et pouvant nuire au milieu naturel.



UN MAÎTRE RESPONSABLE RAMASSE

Les déjections canines sur la voie publique constituent un réel désagrément pour les riverains et passants.

C'est pourquoi, la ville a fait procéder à l'installation de distributeurs de sacs supplémentaires, régulièrement approvisionnés par le service technique.

Elle encourage vivement les propriétaires de chiens à ramasser les excréments de leur animal, sous peine d'amende.

Les maîtres doivent en outre veiller à ce que leur animal de compagnie ne cause ni dégâts ni troubles de voisinage.

Civilement et pénalement responsables de leur animal, ils

doivent répondre des dommages qu'il pourrait causer.

LES NUISANCES SONORES, UN CASSE TÊTE...

Art. 3. - Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc. ne peuvent être effectués les jours ouvrables que : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis que de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés que de 10h à 12h.



!! SPECIAL RENTREE DES CLASSES 2024 !!

Cette année, l'école élémentaire du Marouillet accueille 68 enfants répartis en quatre classes.

Un gros travail de marquage sur la cour de l'école, effectué par le personnel technique, durant l'été, va permettre de nouvelles activités sportives pour élèves et professeurs.

L'équipe enseignante est prête à offrir aux élèves une année riche en apprentissages et découvertes.

La direction de l'école est toujours confiée à Madame Océane BOUCHEREAU qui nous accompagne depuis quelques années.

→ Répartition des classes :

- CP / CE1 : Mmes Océane BOUCHEREAU et Léonie JOLIVOT (mardi et jeudi) guident 15 élèves dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture
- CE1/CE2 : Mme Cassandra MÉNARD accueille 21 élèves.
- CM1/CM2 : Mme Audrey LETZ et Mr Clément CHEVALIER (vendredi) supervisent 16 élèves.
- CM1/CM2 : Mme Alissa PORCHE encadre 16 élèves.

Le nombre d'élèves est en diminution, il passe de 87 à la rentrée 2022 à 80 à la rentrée 2023-2024. En contrepartie les enfants ont la chance d'être moins nombreux en classe.

→ Un engagement fort pour une alimentation locale et durable :

Depuis l'année dernière, la commune s'engage avec la participation de la Cuisine Rochefort Océan (CRO) pour une restauration scolaire de qualité alliant développement durable et alimentation-santé (filières courtes ; produits issus de l'agriculture bio ; filière bleu blanc cœur ; label rouge) avec des produits frais, dans le cadre du projet alimentaire européen.

→ Encadrement et surveillance :

La préparation des repas, le service et la plonge ainsi que la surveillance de la cour sont assurés par 4 agents de la commune : Alexa, Aude, Cindy et Evelyne.

Pour rappel, les enfants vont au restaurant scolaire à 12h25 une fois les APC terminés. Dès qu'ils sont à table, le repas est tout de suite servi, il n'y a pas d'attente entre les plats et les enfants peuvent être resservis s'ils le souhaitent. Le repas se termine entre 13h20 et 13h30 puis, suivant la météo, les enfants vont, soit jouer dehors, soit participer à des activités en intérieur avec les quatre agents de la commune précités (Jeux, Danse, etc...). Le retour à l'école se fait vers 13h45.

Les enfants sont alors sous la responsabilité du personnel communal jusqu'à 14h.

→→ **Les externes ne peuvent entrer dans l'enceinte de l'école qu'à partir de 14h, sous la surveillance des enseignants. Merci aux parents d'externes de respecter cet horaire.**

→ Tarif de la restauration scolaire :

Les tarifs des repas restent stables et attractifs :

- Tarif enfant : **3,75 €**
- Tarif PAI (projet d'accueil individualisé) : **1,87 €**
- Tarif adulte : **7,30 €**

Le coût de revient d'un repas, comprenant l'encadrement, la préparation et le service est de 9,57 €. Sur ce montant, 74,5 % sont alloués à l'achat des denrées, des consommables et des charges du personnel. Les familles participent à hauteur de 25,5 %.

La commune reste engagée pour offrir à ses écoliers une alimentation saine et locale tout en maîtrisant les coûts pour les familles.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE du MAROUILLET Automne 2024

Un Voyage dans le Temps : Célébration du D-Day à l'École

Le dernier jour de l'année, l'école du Marouillet a eu l'honneur d'accueillir une intervention remarquable, menée par un élève de CE1, Leeroï, et ses parents. Ensemble, ils ont évoqué le D-Day, cet événement marquant de l'histoire, à travers un diaporama spécialement conçu pour les plus jeunes.

Vêtus de costumes d'époque, les membres de cette famille ont plongé leurs camarades dans l'atmosphère de cette journée mémorable du 6 juin 1944. Leeroï, avec un enthousiasme contagieux, a partagé des anecdotes et des images illustrant le débarquement en Normandie, tout en expliquant de manière accessible le contexte historique et l'importance de cette date.



Le diaporama, riche en visuels et en explications adaptées, a captivé l'attention des élèves, leur permettant de comprendre non seulement l'événement en lui-même, mais aussi les conséquences tragiques de la guerre. Les parents de Leeroï ont profité de l'occasion pour transmettre un message fort de paix, soulignant que la guerre, dans un camp comme dans l'autre, ne fait que des perdants.

À la fin de leur présentation, Leeroï et ses parents ont encouragé les élèves à réfléchir aux valeurs de tolérance et d'empathie, et ils ont invité tous les élèves à s'engager pour un monde meilleur, loin des conflits.

Cette intervention a été saluée par les enseignants, qui ont remercié la famille pour son implication et sa créativité.

Le projet a non seulement enrichi les connaissances des élèves, mais a aussi ouvert des discussions essentielles sur la paix et la compréhension entre les peuples.

Un grand merci à Leeroï et ses parents pour cette belle leçon d'histoire et d'humanité ! Que cet événement reste gravé dans les mémoires et incite chacun à promouvoir la paix dans notre village et au-delà !

Océane Bouchereau, Directrice de l'école



EMBELLISSEMENT DE LA COUR D'ÉCOLE PAR LES AGENTS TECHNIQUES EN REPRENANT LES MARQUAGES AU SOL



Retour en images sur le Rallye des Cinq Bourgs...



C'est à l'occasion de la **Saint-Yves** et dans le cadre de **Mai à Vélo** que ce rallye convivial d'une vingtaine de kilomètres reliant les cinq bourgs d'Yves a été organisé le samedi 18 Mai 2024...



Départ du Château du Passage



En route pour les 20 kms...



1ère étape le Bourg d'Yves...



Pause rafraîchissante... à l'Artbreuvier du Château

Avec recherche d'une énigme sur l'église du Bourg...



Voutron... Nouvelle étape ...



Ensuite énigme au Marouillet ...



Suite de notre épopée...



Arrivée aux Trois Canons avec une nouvelle énigme...



Arrivée... **Les Boucholeurs**... Explication des stèles par le Président d'Artour



Œil de Mélusine



Résultats des quizz et remise des prix...
par les organisateurs



« Apéritif Yves » offert par la mairie



Après l'effort le réconfort !...



Et la clôture en musique et danse...

Merci à tous !
Et à l'année
prochaine...
Encore plus nombreux !
Et avec plus
de festivités...



LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

INFORMATIONS POUR LA PROCHAINE GAZETTE

A la préparation de chaque gazette, chaque association subventionnée de la commune se doit de communiquer sur ses activités.

Un mail est envoyé à chaque président pour lequel il est impératif de répondre.

Prochaine gazette Mai 2025, vos articles **en format Word** uniquement sont attendus au **15 Mars 2025** dernier délai. **Merci d'avance !**



Les Petites Rainettes...

Chers administrés et parents,

Nous avons la chance de pouvoir bénéficier d'un service de Garderie au sein de l'Ecole du Marouillet, nous vous rappelons qu'elle est gérée par des parents bénévoles depuis plus de 20 ans.

C'est donc grâce à l'action de chacun d'entre eux que ce service indispensable fonctionne.

De nouveaux membres sont arrivés au sein du bureau pour la rentrée 2023, nous tenons à remercier les membres de l'année passée, pour leur investissement.

Nous souhaiterions faire appel à vous, parents, pour donner un peu de votre temps auprès des enfants, pour la mise en place d'activités telle que la lecture, activités manuelles, voire aide aux devoirs.

Nous sommes ouverts à toute nouvelle idée ou proposition pour améliorer l'accueil des enfants. De plus, si une ou plusieurs personnes de votre entourage est/sont intéressées pour être bénévole(s) pour ces activités, nous les accueillerons avec plaisir.

Nous tenons à rappeler que les règlements en temps et en heure de vos factures sont également nécessaires et indispensables au bon fonctionnement de l'association.

Sans cela, nous ne pouvons pas rémunérer Evelyne et Cindy, faire de nouveaux achats de matériels, jeux, jouets pour les enfants.

Nous vous serons donc reconnaissants d'être vigilants sur ce dernier point.

Evelyne et Cindy accueillent les enfants :

Du lundi au vendredi de 7h30 à 8h35 et de 16h10 à 19h

Le mercredi de 7h30 à 8h35 et de 11h45 à 12h45

Vous souhaitez nous contacter : les-petites-rainettes@live.fr

Garderie : 07 81 13 03 02 Evelyne vous répond tous les jours pendant les horaires de garderie et de 10h30 à 11h45 et 14h à 15h30.

L'équipe des Petites Rainettes

Gérard BLEIN – Président

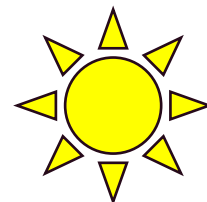
Lise VÉRON – Trésorière

Estelle LUPRICE – Secrétaire

Marina CLOUX – Secrétaire Adjointe

LE RAYON DE SOLEIL

A TOUS LES RETRAITES de la commune d'YVES
L'association : **LE RAYON DE SOLEIL** vous invite
REJOIGNEZ NOUS !!



C'est un groupe de personnes retraitées ; personnes qui veulent garder et entretenir leur vivacité d'esprit. Elles échangent leurs expériences, s'encouragent quand il y a nécessité et privilégient des moments de vie en organisant des sorties restaurant ou autres.

Elles se rassemblent tous les mardis après-midi et partagent autour de jeux de société. Un goûter vient conclure ces après-midi.

Cherchant toujours à s'ouvrir vers les autres, elles entreprennent des démarches pour s'associer à d'autres groupes (Génération Mouvement) pour multiplier les rencontres et les propositions de projets.

N'hésitez pas à nous rejoindre, nous serons riches de nos échanges.

Contact : Présidente Mme Monique Maire Tél : 06 63 24 46 10

A.P.E.Y.

L'APEY, une association pleine de projets pour nos enfants !

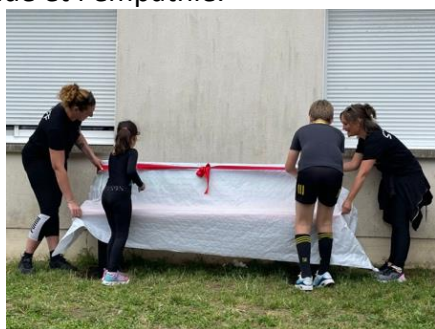


Après de nombreux projets mis en place sur notre début d'année scolaire, nous avons poursuivi nos actions pour satisfaire petits et grands !

En avril, les enfants ont eu la joie de participer à la fête des lapins de L'APEY : une grande chasse aux œufs dans le jardin devant l'école du MAROUILLET.

Notre association a également participé financièrement à plusieurs projets proposés par les enseignants : la classe « Loup-Garou » pour les élèves du CP au CE2 et le projet « Ukulélé » qui a permis à tous les élèves de l'école de pratiquer cet instrument lors de plusieurs séances avec une professionnelle.

Les membres de l'APEY ont également financé et réalisé la décoration du « banc de l'amitié ». Le choix des couleurs et des motifs a été élaboré en lien avec les élèves de l'école puis son installation a été réalisée par le service technique de la mairie. Nous avons pu inaugurer ce banc avec l'ensemble des élèves et leur famille lors de la fête de l'école. Un enfant qui se sentira un peu seul ou triste pourra s'installer sur ce banc et d'autres enfants pourront l'y rejoindre afin de lui tenir compagnie et lui remonter le moral. Le but étant de favoriser l'entraide et l'empathie.



Enfin, toute l'équipe de l'APEY a organisé une grande fête de l'école pour rassembler petits et grands. Après avoir écouté la chorale des élèves préparée avec leurs enseignants, nous avons proposé aux enfants et leurs familles des stands de jeux, une tombola et une buvette. Tatoo paillettes, pêche à la ligne, château gonflable, barbe à papa, chamboule tout,... Tout était réuni pour passer un bon moment et clôturer cette année de

façon festive. Nous n'aurions pas pu réaliser cet évènement sans la participation de certains parents qui ont donné de leur temps pour tenir des stands. Nous les remercions de tout cœur !



Une nouvelle année scolaire commence. Nous nous réunissons déjà pour organiser de nouveaux évènements et nous espérons vous y retrouver nombreux !



Pour toutes demandes ou propositions, voici notre mail : apeyves17@gmail.com.

Les membres de l'APEY



CLUB DE PÉTANQUE

Encore une belle saison qui se termine. Mes premiers mots seront pour remercier le maire et son conseil municipal pour la création des deux terrains supplémentaires. Merci aussi aux employés communaux pour la finition.

Maintenant un grand merci à Jean-Luc, Dominique, Paul, Jacky, Yannick, Cathy, Marie, Martine, Christelle et sans oublier notre jeune Maël qui sont la force vive de l'association. Un grand merci aussi à tous les adhérents qui sont là à chaque tournoi. Nous avons joué à guichet fermé à chaque tournoi.

Pour ma part, je voudrais aussi dire merci à nos partenaires comme Willy COURPRIE, Philippe LARGEAU, Caroline REDON, Louis DENIS et Laurence GATE pour la fourniture des huîtres gratuites chaque événement. Une date à retenir : l'assemblée générale de l'association **le mercredi 15 Janvier 2025** à la petite salle de la cantine derrière la Mairie.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous et à l'année prochaine.

Amicalement

Votre président dévoué : Jean KUSZNIER

Adresse mail : kusznieJean@gmail.com

LES DIABLES ROUGES DES BOUCHÔLEURS, CHÂTELAILLON, YVES



Le club de Foot des Diables Rouges Chatelaillon – Yves, avec ces 310 licenciés, dont près de 200 jeunes joueurs (de U6 à U17) et plus de 80 séniors, éducateurs et dirigeants, a fait une saison remarquable !!

Malgré des conditions difficiles liés aux intempéries, terrains impraticables et fermés d'octobre 2023 à juin 2024, nos équipes jeunes U13, U15 et U17 sont montées, mais aussi nos 2 équipes séniors, dont l'équipe fanion au niveau régional.



Nous espérons avoir une saison meilleure et également que des travaux de drainage soient réalisables rapidement.

Nous remercions la commune d'YVES qui est à l'écoute de nos besoins. Nous lui transmettrons prochainement la répartition des effectifs par commune.

Mr MARTEL – Président des Diables Rouges

GYM VOLONTAIRE DU MAROUILLET



DE L'ESPACE POUR UN COURS QUI S'AGRANDIT

C'est dans la grande salle communale que les adhérentes du cours de gym ont fait, avec joie, leur rentrée. Il faut dire que la bonne humeur et les compétences de Caroline (la coach) ont fait des émules puisqu'il y a eu 17 inscriptions en septembre. L'espace et la luminosité du lieu permettent aux gymnastes de se bouger en toute liberté pour leur bien-être corporel. Renforcements musculaires, abdos-fessiers et rythmes cardios s'enchaînent dans une convivialité toujours présente.



Horaires des Cours :

Cours de GYM : le mardi de 18h30 à 19h30

Cours de YOGA : le lundi de 18h à 19h30

Pour tous renseignements, merci de contacter Caroline au 06.16.40.03.74.

L'ASSOCIATION CREAT'YVES

Bonjour à tous, la fin de l'été est là, ça a été un été riche en rencontres, partages et surprises. En effet, la médiathèque de CHATELAILLON PLAGE nous a contacté dans le but d'animer des



ateliers enfants et adultes pendant la période estivale. Nous avons donc animé 4 ateliers, deux "tricotins" pour les enfants et deux "initiation tricot crochet" pour les adultes. Ce fût une vraie réussite ! Tous les ateliers ont été complets, et le public semblait très content de son expérience. Les membres de l'association ainsi que le personnel de la médiathèque souhaitent réitérer ces expériences sur d'autres périodes. Et pourquoi ne pas organiser ce genre d'événements sur notre commune ??

Au moment où nous écrivons, le projet "Octobre rose" n'est pas encore terminé. Mais au moment où vous nous lisez, vous aurez sûrement constaté que la cour de l'école ainsi que la mairie se sont parées de rose. C'est un projet qui nous tenait à cœur.

Pour terminer nous sommes très heureuses de vous présenter notre nouveau flyer. Nous espérons vous retrouver lors de nos rencontres, si vous savez faire, si vous voulez apprendre ou juste par curiosité, n'hésitez pas à nous rendre visite.

associationcreatyves@gmail.com

A très vite Mylène et Laura



L.P.O UN TRÉSOR A VOTRE PORTE : LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DU MARAIS D'YVES

La commune d'Yves accueille un haut lieu de la nature : 192 hectares bénéficient du statut réglementaire « Réserve Naturelle Nationale », le moyen le plus fort en France pour protéger un espace naturel.

La réserve naturelle nationale du marais d'Yves située sur une des principales voies de migration, est un site où l'observation des oiseaux est facile. Une diversité atypique de milieux naturels caractérise ce petit coin de littoral, accueillant une multitude d'espèces animales et végétales rares. Estran vaseux, dunes et lagune, marais et roselières, prairies humides, bosquets et fourrés accueillent au fil des saisons : petits échassiers des rivages, grands échassiers des marais, des orchidées, papillons, libellules... On peut même observer la nidification des cigognes blanches !

Ce patrimoine exceptionnel est accessible tout au long de l'année grâce à des visites guidées. L'équipe LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) d'éducation à la nature de la réserve naturelle nationale du marais d'Yves propose un programme d'activités de découverte et de sensibilisation à la nature destiné à un large public. Des sorties se déroulent aussi hors de la réserve naturelle, dans le marais de Voutron !

Le programme des animations se consulte sur : <https://marais.yves.reserves-naturelles.org/visiter-la-reserve/programme-des-visites/>

Des projets pédagogiques à destination des scolaires sont à construire pour donner la chance aux élèves de découvrir un patrimoine exceptionnel tout proche de leur école.

Retrouvez l'actualité de la réserve naturelle du marais d'Yves sur :

 @reserve_d_yves

 <https://www.facebook.com/RNNduMaraisdYves>

Contact : Karine Vennel, responsable pédagogique, animation.rnyves@lpo.fr

Réservations/informations : Office de Tourisme de Chatellaillon-plage 05 46 56 26 97

A très bientôt !



COMITE D'ENTENTE DES ANCIENS COMBATTANTS ET PATRIOTES DE LA COMMUNE D'YVES

Vétérans – Veuves – Patriotes et toutes générations du Feu
1939/1945 – Indochine – Corée – Afrique du Nord- Opérations extérieures.
Association affiliée à l'Union Nationale des Combattants (UNC)
Siège social : Mairie – Le Marouillet - 17340 YVES

Jean POULIQUEN, Président, 3 Rue Jean MOULIN – Les Boucholeurs – YVES – 17340

CHERS ADMINISTRÉS ET AMIS,

La Commune d'YVES a son histoire, nous sommes les héritiers de ses traditions que nous nous devons de transmettre. Les Élus, les Représentants associatifs, Les Responsables Locaux de notre école, les générations nouvelles conduites par leurs Enseignants tissent le tissu social sans cesse renouvelé. Dans cette Union, La SOLIDARITÉ EFFECTIVE se construit par l'action menée par chacun. Une forme d'entraide constituée avec discrétion et humilité reconnue d'une manière naturelle en respectant les Libertés librement consenties.

Notre Comité regroupant des Administrés souhaitant donner à leurs âmes un reliant social qui les unit au sein de notre Commune où il fait bon VIVRE, forme une action de solidarité. Quand un manque de communication se fait sentir avec des effets pervers, des moyens informatiques avec des conséquences porteuses d'isolement détruisent la nature humaine de notre Vie Sociale. Soyons Vigilants !!

Nous devons maintenir les contacts entre nos adhérents et leurs familles : Tout ce qui constitue notre Communauté. Nous devons animer une prise de conscience devant cette situation qui neutralise l'esprit humaniste qui animait nos relations, nos moyens Communicatifs, les rencontres, les visites.

Porteuse de nos réseaux de communications qui s'étaient développés dans notre Environnement, la famille a résisté à ces actions négatives, elle en est restée un bastion permettant de retrouver confiance, d'avoir un lien pour prendre un nouveau départ.

La SOLIDARITÉ EFFECTIVE est un moyen de permettre aux Citoyens blessés de la Vie, handicapés, isolés, de maintenir un contact avec les plus fragiles qui, en rejoignant notre Comité reprennent confiance pour être motivés ne pas se trouver oublié dans ce monde qui traverse une crise dont les effets sont destructeurs, le repli n'est pas une fin en soi.

Nous devons résister !! La SOLIDARITÉ EFFECTIVE est un moyen solide pour se rassembler en se retrouvant pour protéger notre Communauté humaine en offrant à qui le souhaite les moyens pour vivre ensemble, pour construire une cité avec des capacités individuelles qui prennent en main les événements pour construire LA FRANCE DE DEMAIN. Avec notre jeunesse nous sommes engagés pour offrir notre DEVOIR DE MÉMOIRE que nous livrerons aux générations nouvelles pour reconduire ces VALEURS RÉPUBLICAINES que nous avons reçues.



LE PRÉSIDENT
Jean POULIQUEN

Nous rejoindre : Président : Victor Pourriot : mail assoartour@gmail.com

Cette fois-ci, un projet hors du commun voit le jour : l'œuvre collective baptisée "**Cris-sans-thème**", un jeu de mots poétique entre le chrysanthème, symbole de vie et de mort, et "un cri sans thème", évoquant la liberté d'expression.



Treize talentueux sculpteurs, membres de l'association, ont uni leurs forces et leur créativité pour donner vie à cette œuvre originale. Chaque artiste a réalisé une sculpture qui trouve sa place au sein d'une structure métallique soudée servant de cadre à cet ensemble.

Cependant, derrière cette apparente absence d'ordre se cache une harmonie subtile : chaque sculpture semble répondre à ses voisines, créant un dialogue visuel et émotionnel entre les pièces.

L'œuvre se distingue par la diversité des styles et des inspirations des artistes. Chaque espace devient un monde en soi, une histoire unique, une part d'un tout plus grand. L'interprétation est laissée à la sensibilité de chacun.

L'installation "Cris-sans-thème" est visible à tout moment sur le site d'Artour aux Boucholeurs. Venez prendre le temps d'explorer cette œuvre fascinante, témoin de la richesse créative de notre commune, à en découvrir les détails et à partager vos ressentis. Nous sommes présents tous les samedis de l'année et ce, quel que soit le temps !

Nous accueillons deux nouveaux venus sur le site de la Tour : Bargeot et Bargeotte !



Baptisés à présent Bargeotte et Bargeot, fille et fils de barge, ces outils du labeur pour l'entretien des marais, sont maintenant support à la création.

Dans une vie antérieure, les piétements de ces établis trônaient sur la barge de drague du canal de Charras. Avec force d'huile de coude, ils œuvraient à la manipulation du râteau avec ses vantelles, ou ailes, pour dévaser le canal. L'ensemble fonctionnait sans moteur, seulement avec la force de l'eau.



Un grand merci à Mr le Maire, à Lucille de l'UNIMA, à Mariette du Département et Madame De Roffigniac Vice-Présidente du Département pour nous avoir permis de réaliser ce sauvetage.

Merci également au cousin Jean-Paul, à nos voisins Jean-Pierre et Roger de nous avoir aidé pour la manipulation ; à Marius pour les soudures et à Pascal pour les précisions historico-technique !



3, rue de l'Océan
Les Boucholeurs
17340 YVES

email : f4kky@orange.fr
site internet : f4kky.canalblog.com

La nuit des étoiles 9 août 2024

Cette manifestation s'est déroulée face à la maison des associations, à proximité de la digue. Le site d'observation comprenait 3 lunettes astronomiques à disposition du public, dont une était dédiée spécialement aux enfants.

Une exposition se trouvait dans la salle de réunion avec des photos et maquettes pour le 55^{ème} anniversaire de l'homme sur la Lune, des renseignements sur la navette spatiale qui a permis la construction de la station orbitale internationale, maquettes et photos de la fusée Ariane 5 qui laisse place à Ariane 6, des photos et biographies des dix spationautes français, des posters sur les satellites lancés par l'ESA (l'Agence Spatiale Européenne) et enfin des posters de la Lune, de Mars et une carte du ciel.

Nous avons eu de nombreux visiteurs accompagnés d'enfants. Des revues du CNES et des cartes du ciel de l'AFA leur ont été offertes.

Grâce à l'extinction des lumières dès 23h toutes les têtes se sont levées direction le ciel étoilé. A chaque apparition d'une étoile filante il y a eu des cris de joie, cela ressemblait aux éclats d'un feu d'artifice.

LA NUIT DES ETOILES 2024
VENDREDI 9 AOUT à partir de 18H00
3, rue de l'Océan à YVES

- * **DES ATELIERS D'OBSERVATION**
- * **DES EXPOSITIONS A THEME**
- * **DES DEMONSTRATIONS DE RADIO**

A emporter :
un petit lainage pour la fraîcheur
des jumelles ou autre matériel si disponible

 Association Française d'Astronomie

 radio collège
95.9

RCA17 **F4KKY**
RADIO CLUB ATLANTIQUE 17

 Yves AFA



En complément de la mise en œuvre du matériel d'observation, le but était de montrer les télescopes, mais surtout de regarder la pluie d'étoiles filantes, de se promener entre les constellations d'été, et de découvrir des satellites.

Au micro, Christian MEMON et Michel PIERRE, animateurs de cette nuit des étoiles ont raconté l'histoire de la naissance de l'univers, du système solaire, la conquête spatiale, et répondu aux nombreuses questions du public.

Pour cet évènement notre radio club F4KKY a utilisé l'indicatif spécial TM17SKY permettant de contacter les autres sites dotés de stations radio amateurs. Les organisateurs tiennent à remercier la mairie d'Yves pour sa forte implication, la mairie de Châtelailon-Plage, l'AFA (Association Française d'Astronomie), et la station locale Radio Collège (95.9 Mhz).



ASSISTANCE RADIO course Caisses à Savon BERNEUIL

Dimanche 4 août 2024 il nous a été proposé une assistance radio à Berneuil (à proximité du relais radio amateur VHF) pour organiser le bon déroulement de la course, la sécurité et le pointage au niveau du podium. Un stand radio a été installé avec la collaboration du radio club F5KLJ, comprenant un poste fixe et plusieurs talkies walkies pour les commissaires de course (tous radioamateurs).

Cette course de caisses à savon s'est déroulée en 2 manches, une le matin et une l'après-midi, une journée bien remplie pour les équipages qui ont pu réaliser plusieurs passages par manches. Une jolie pente était aménagée pour ces petits bolides qui s'en sont donné à cœur joie, aucun incident majeur, bon travail d'équipe avec les différentes associations présentes, c'était une belle expérience, et un grand merci pour cette proposition !



Chaudrée Charentaise

Pour : 4 personnes
Préparation : 1 heure
Cuisson : 2 heures



Ingrédients :

- 300g de seiche
- 500 g de raie
- 300 g de barbut
- 300 g de carplet ou plie
- 400 g d'anguilles
- 40 g de congé
- 300g de grondins
- 1 kg de pomme de terre
- 1 petit bouquet garni
- sel
- poivre
- 200 g de beurre
- 100g d'oignons
- 150g d'ail
- 75 cl de vin blanc sec

Préparation :

- Le fond peut se préparer à l'avance.
- Laver la seiche, enlever la peau et tailler en lamelles.
- Peler l'ail, le dégermer, émincer l'oignon, les mettre à suer dans 100 g de beurre dans le chaudron.
- Ajouter le blanc de seiche, augmenter le feu pour le saisir et le colorer légèrement, puis revenir à feu doux. Ajouter le vin blanc, le bouquet garni, saler et poivrer.
- Laisser frémir 1h30 mn, le vin blanc doit être cuit. Assaisonner.
- Faire cuire, dans une casserole d'eau salée, les pommes de terre au trois quarts, la cuisson finira dans le chaudron.
- Les poissons seront cuits à point séparément.
- Mettre dans le four préchauffé à 120 ° le chaudron avec le bouillon 30 mn avant de servir.
- Rajouter dedans 20mn avant, l'anguille, la raie le grondin, les 100 g de beurre restant.
- Rajouter 10 mn avant le barbut, le carplet et les pommes des terre.
- Rectifier l'assaisonnement et servir

Pain perdu

Pour : 4 personnes
Préparation : 30 minutes
Cuisson : 15 minutes

Ingrédients :

- 6 tranches de pain épaisses ou brioche
- 75g de sucre de canne
- 25 cl de lait
- 3 œufs



Préparation :

- Fouetter les œufs avec le sucre et le lait.
- Y faire tremper les tranches de pains.
- Pour la cuisson cuire les tranches de pain à la poêle dans du beurre en les faisant dorer de chaque côté.

LA GAZETTE VERTE



LA SPATULE BLANCHE (*Platalea leucorodia*)

Ce grand échassier blanc, doté d'une élégante crête retombante, a un long bec en forme de spatule d'où son nom. Il mesure 88 cm de longueur pour une envergure de 130 cm. À la différence des hérons et aigrettes, la Spatule blanche vole cou tendu.

En Europe de l'Ouest, elle se reproduit en Espagne, en France, en Belgique¹ et aux Pays-Bas. Depuis 2008, elle se reproduit en Camargue.

Cette espèce fréquente les milieux aquatiques ouverts de faible profondeur comme les lagunes ou les roselières, les zones côtières, les lacs et les marais inondés. Elle niche en colonies dans les roseaux, parfois dans les arbres (pins noirs...), les arbustes (saules...) ou à même le sol.

La Spatule blanche bénéficie d'une protection totale sur le territoire français depuis l'arrêté ministériel du 17 avril 1981 relatif aux oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire.



LE CHARDON SAUVAGE

Chardon est un terme générique qui désigne de nombreuses espèces de plantes épineuses appartenant principalement à la famille des *Asteraceae* (Composées).

Ce sont souvent des adventices. Ils ont en commun d'être, généralement, des plantes de terrains arides, de porter des feuilles piquantes ou des épines, et d'avoir des fleurs réunies en inflorescences formant des têtes denses et serrées, capitules ou ombelles.

Le cirse des champs (*Cirsium arvenses*) est une adventice. En France, il est inscrit depuis 2000 sur la liste des organismes nuisibles aux végétaux.

Cependant, certaines espèces sont protégées ou cultivées dans un but décoratif. Il en existe de comestibles, comme le chardon des montagnes.

L'oiseau s'en nourrit également : le chardonneret se nourrit des graines du chardon, d'où il tire son nom.

Autrefois, certaines machines de l'industrie textile appelées *laineuses* étaient pourvues de chardons séchés montés sur des tambours afin de gratter la surface du tissu pour en dégager une certaine longueur de fibres. Cela rendait le tissu plus doux et lui donnait un aspect velouté. De nos jours, les chardons ont été remplacés par des plaques d'aiguilles.

LISTE DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

ACCA YVES

Président : M. Serge PICHARD

Tel : 0613419218

[Mail : serge.pichard@laposte.net](mailto:serge.pichard@laposte.net)

APEY (Asso Parents d'Elèves d'Yves)

Présidente : Mme Gaëlle HUMBLLOT

Tel : 06.98.47.99.11

[Mail : aheyves17@gmail.com](mailto:aheyves17@gmail.com)

ARTOUR

Président : M. Victor POURRIOT

Secrétaire : Mme Valérie VANDAL-LERICHE

Tel : 06.70.50.01.47 et 06.87.14.83.35

[Mail : assoartour@gmail.com](mailto:assoartour@gmail.com)

ASSOCIATION DE GYM VOLONTAIRE DU MAROUILLET

Présidente : Madame Caroline DUTAUD

Les Bouchôleurs

17340 YVES

Tel : 0546563731 ou 0616400374

BANDA FESTA 17

Président : M. Damien BOURABIER

Tel : 06.19.79.73.98

Secrétaire : M. Steeven BOURABIER

Tel : 07.60.06.58.15

www.bandafesta17.com

[Mail : bandafesta17@hotmail.com](mailto:bandafesta17@hotmail.com)

COMITE D'ENTENTE DES ANCIENS COMBATTANTS ET PATRIOTES

Président : M. Jean POULIQUEN

Tel : 05 46 30 60 53

COMITE DES FETES D'YVES

Président : M. Jordan TEXIER

Tel : 06.98.33.52.51

[Mail : comitedesfetesyves.17@yahoo.com](mailto:comitedesfetesyves.17@yahoo.com)

CREAT'YVES

Présidentes : Mylène et Laura

Tel : 06.65.70.10.87 ou 06.17.02.18.79

[Mail : associationcreatyves@gmail.com](mailto:associationcreatyves@gmail.com)

FIFTY-THREE TRIO (Groupe de musique)

Président : M. Gérard GRIFFON

Tel : 05 46 56 31 10

[Mail : 53trio@laposte.net](mailto:53trio@laposte.net)

GRAINS DE SABLE Accueil parents enfants assistantes maternelles Châtelailon-Yves

Présidente : Mme VANDROZ Carole

Trésorier : M. GOUPIL Matthieu

Secrétaire : Mme DOS SANTOS Frédérique

Tel : 06 41 35 86 13

L'EPICURE (Loc Carrelet de Pêche)

Président : M. Jean-Philippe DUPIN

Tel : 06.61.59.36.38

LE MARAIS EN SELLE

Président : M. Emmanuel MARTY

Le Marouillet

Tel : 06.23.22.76.76

LE RAYON DE SOLEIL

Mme Monique MAIRE

Tel : 06 63 24 46 10

LES DIABLES ROUGES DES BOUCHOLEURS

Président : M. MARTEL

Tel : 06.03.68.26.02

[Mail : diablerouges17@gmail.com](mailto:diablerouges17@gmail.com)

LES PETITES RAINETTES (garderie périscolaire)

Président : M. Gérard BLEIN

Le Marouillet

Tel : 06.87.55.94.96

PÉTANQUE PALETS d'YVES

Président : M. Jean KUSZNIER

14 rue des Jardins

Tel : 06 76 25 55 22

[Mail : nadineleveque@orange.fr](mailto:nadineleveque@orange.fr)

PROTECTION CIVILE

Président : M. Victor BERNARD

Tel : 05.79.97.98.27

<https://protection-civile-17.org>

[Mail : charente-maritime@protection-civile.org](mailto:charente-maritime@protection-civile.org)

RCA Radio Club Atlantique 17

Radios amateurs

Président : M. Christian AMAGNOU

Tel : 06.75.03.53.92

f4kky.canalblog.com

[Mail : f4kky@orange.fr](mailto:f4kky@orange.fr)

TUDAF (Tous Unis pour Défendre l'Anse de Fouras et la Baie d'Yves)

Président : M. Serge PICHARD

Tel : 0613419218

[Mail : asso.def.anse.fouras@gmail.com](mailto:asso.def.anse.fouras@gmail.com)

<https://tudaf.sitew.fr/>

UNAPEI 17

Centre équestre - ESAT le Marouillet

Responsable : Mme GADRET Samantha

Tél : 05.46.56.10.02

[Mail : esat.yves@unapei17.org](mailto:esat.yves@unapei17.org)

LES PROFESSIONNELS

Si malgré, notre vigilance, une erreur s'est glissée ou si vous n'êtes pas référencé,

Nous vous remercions de contacter la Mairie pour actualisation.

Les cases avec un fond vert pâle permettent de mettre en évidence les nouveaux professionnels

HABITAT/BATIMENT

ESPRIT MAÇONNERIE Mathieu QUANTIN	06.77.99.30.05	6 rue du 11 Novembre esprit.maconnerie.17@gmail.com	Maçonnerie/placo.isolation/carrelage
SCI 2BSA Sylvain BARRAUD	06 85 25 08 23	8 rue du Maquis de Bir Hakeim octopus.espacepro@gmail.com www.dynamiz.fr	Spécialiste de la communication par l'objet et du cadeau d'affaires
SARL HUMBLLOT-ELEC David HUMBLLOT	06.69.57.72.19	5 rue du Maquis de Bir Hakeim humbloelec@outlook.fr www.humblo-elec.fr	Electricité générale
ÖkoFEN TROPINI Jérôme	05.46.87.31.78	8 rue du Maquis de Bir Hakeim www.oekofen.com/fr-fr/chaudiere-a-pellets-oekofen/	Fabricant et fournisseur de chaudières à granulés
AFB ATELIER FLOQUET Benoît	06.11.24.22.39	9 bis rue du Port Punay floquetfr@gmail.com	Taille de pierre, ravalement de façade, maçonnerie traditionnelle, enduit pierre apparente
A.D.M RODRIGUES Pedro	06.13.76.11.64 05.46.55.01.14	10 rue du Tilleul adm17@orange.fr	Assainissement Dépannage Maintenance
ANKENBRAND Dieter	05.46.37.16.53	17 rue de l'Océan	Peinture
ANTONUTTI Christine	05.46.56.33.68	86 avenue de la Cabane des Sables	Ravalement
ARDOUIN Rodolphe	05.46.56.09.66	13 rue des Courlis	Maçonnerie
ARGENTIERI SARL ARGENTIERI Nicolas	06.18.29.58.27	www.argentieri-17.fr nicolas.argentieri@orange.fr	Serrurerie, métallerie et menuiserie
M2i SARL	06.73.04.86.41 05.46.07.71.76	31 bis rue des Sables batiment.m2i@orange.fr	Carrelage, faïence, mosaïque, neuf et occasion
ENTREPRISE BELLY BELLY Christophe	06.07.40.06.27	12 rue du Tilleul Christophe.belly@neuf.fr	Carrelage, mosaïque
BOBEAU LUDOVIC ELECTRICITE SARL B.L.E	06.59.83.90.25	12bis rue du Tilleul sarl.ble@free.fr	Electricité Générale Domestique et Industrielle, plaquiste
BOISSELEAU Thierry	05.46.56.95.04 06.82.44.17.46	32 rue du Noyer	Peinture
BRANCHEREAU SFB	05.46.56.04.85	20 route des Trois canons	Fermetures / Volets
CHUBILLEAU Fabien (AAS)		10 rue des Cormorans	Maçonnerie
GMC Construction (Sarl)M.GONCALVES	06.27.14.07.68	Voutron	Maçonnerie
JARDIN H-L HORSEAU Laurent	06.83.78.45.08	Jardins.hl@laposte.net	Entretien jardins et espaces verts, décor paysager
SARL LEVEQUE- BRIDIER	05.46.56.34.07	37 rue des Cormorans contact@levequebridier.fr www.leveque-bridier.fr	Charpente, Menuiserie leveque-bridier@orange.fr
MENUISERIE JUDIC	06.72.38.16.45	27 A rue du Maquis de Bir Hakeim olivier.judic@orange.fr	Agencement escaliers charpente bois alu PVC neuf et rénovation
MENUISERIE POURRIOT Victor	06.70.50.01.47	6 rue des martyrs de la Résistance victorpourriot@sfr.fr	Eco Artisan RGE Agencement intérieur, isol, porte..
MUNSCH Olivier	05.46.56.65.11	52 avenue de la Cabane des Sables	Rénovation
POIRIER Philippe (Ent.)	05.46.42.49.07 06.67.57.79.33	11 rue du Bled	Couverture, plomberie, Zinguerie
SAVARIT J. Louis	05.46.56.97.47	15 rue des Mouettes	Maçonnerie
TARJOT MENUISERIES M.Patrick TARJOT	06.04.53.31.31	8 rue des Mouettes p.tarjot@gmail.com	Menuiserie PVC, ALU, BOIS, porte de garage, volets, store...

RESTAURANTS ET HÉBERGEMENTS

LA CALE FUMOIR Messieurs Clément BOUHET et Jonathan EDELIN	06.02.12.64.73	47 avenue André Dulin Promenade des Bouchôleurs Facebook et Insta : LACALEFUMOIR	Fumoir, Tapas, Vins, Bières, Petite restauration
Chez MYLIA	06.99.37.65.99	5 rue des Cormorans Facebook : Chez Mylia	Pizzeria
HUITRES PREVOST CHOLLET Madame Maud CHOLLET	06.23.15.66.92	43 avenue André Dulin www.huitre-prevost-chollet.fr	Dégustation et vente d'huîtres et moules
SAVEURS NACREES Madame Fanny MARIÉ	06.74.59.15.47	34 rue du Port www.huitres-saveursnacrees.fr	Dégustation et vente d'huîtres et moules
L'AMBIANCE CABANE	06.84.62.07.97	Rue de l'Océan www.lambiancecabane.fr	Dégustation et vente d'huîtres et moules
L'AIR MARIN	05.46.56.18.15	Rue du Maquis de Bir Hakeim	Hôtel restaurant
CABANE DES FRÊNES Mme CHARBONNIER Magali	06.52.40.88.30 05.46.56.41.31	La Cabane des Frênes	Camping à la ferme Chambre d'hôtes
GOUSSEAU Patrick	05.46.56.44.00	La Platière	Chambres d'hôtes
UN AIR DE JAVA M. GUIBERT François	05.46.56.56.56	Chemin de l'Oasis	Bar-restaurant d'ambiance, concerts et chambres d'hôtes
BRUN Maryline	06.30.83.01.39	Rue du Port Punay	Chambres d'hôtes
LA BARKETTE TRUCK	06.35.51.14.20	labarkettetruck@gmail.com Facebook : La Barkette Truck Instagram : barkettetruck	Vente de plats spécialisé dans la vente à emporter et en privatisation
GOOD KITCHEN'S			Food truck aux saveurs de l'océan indien

MÉCANIQUE AUTO ET BATEAU

GARAGE PAULO AUTO	06.33.98.70.80	Les Fontaines pauloauto@gmail.com	Mécanique automobile
-------------------	----------------	---	----------------------

SOINS A LA PERSONNE

BERTHELOT Vanessa Naturopathe	06.76.81.49.55	Facebook : Entre Terres Et Nuages	Naturopathie itinérante
LONGY Julie Consultante en lactation IBCLC	06.31.78.25.28	8 rue du Maquis de Bir Hakeim julie.longy@orange.fr www.gorendezvous.com/fr/julieIBCLC	Consultations d'allaitement, Ateliers, Café allaitement
CROIX-SANNIER Marie- Hélène Orthophoniste	06.80.02.07.15	3 chemin de l'Eclusier mh.sannier@wanadoo.fr	Orthophoniste
CERNEAUX Jean-Claude Infirmier DE	06.10.23.74.77	8 rue du Maquis de Bir Hakeim	Infirmier DE
PLANET'COUPE	06.84.32.55.25	8 rue des Mouettes	Coiffure à domicile
L'ARBRE A COLIBRI Laetitia BLEIN	07.83.36.65.62	4 rue des Cigognes larbre.a.colibrimail.com	Coach professionnelle certifiée
MDC Coiffure Mme MERCIER DEPECKER Christel	06.52.74.93.39	Facebook/Instagram : MDC Coiffure apple16@hotmail.fr	Coiffure à domicile sur la commune d'Yves et alentours
DELANNOY Laurence Psycho-praticienne et coach de développement personnel	06.80.63.90.20	www.laurencedelannoy.com	Consultations enfants, adolescents et adultes
JARDINI Mélodie Psychologue	06.71.13.64.85	www.psychologie-17.fr	Consultations de psychologie clinique et énergétique (bébés, enfants, adolescents et adultes)

DUBÈS-BARRÉ Marion Psychomotricienne D.E et T.E	07.83.73.16.20	Espace Octopus Pro 8 rue du Marquis de Bir Hakeim 17340 YVES	Psychomotricienne D.E et T.E
HOUILLONS Sylvain Psycho Energéticien	06.59.88.03.85	sylvain@jeprendsmonenvol.fr www.jeprendsmonenvol.fr	Psycho Energéticien (Adultes et adolescents)

SOCIÉTÉ DE SERVICES ET DIVERS

Eliane MERIAUD BONVALLET	06.83.88.44.36	Le Près des Fontaines www.em-decoration.fr elimeriaud@yahoo.fr	Architecture, décoration, intérieur, extérieur, permis de construire, DP
SABRINA BELLY PHOTOGRAPHY Sabrina BELLY	06.65.02.04.13	Facebook/Instagram: Sabrina Belly Photography Sabrina.tutu@sfr.fr	Portrait, grossesse, enfant, nouveau-né, lifestyle, famille, extérieur ou intérieur
LES BOUCHOTS Côtes & Nature Valérie GALBOIS	07.62.49.01.94	Les Bouchôleurs https://www.cotesetnature.fr valerie@cotesetnature.fr	Exposition-vente d'objets en bois flotté et trésors de la mer sur le Front de Mer aux Bouchôleurs – Yves Déco Créatrice d'intérieur
LA BICYCLETTE D'OLIVER M.Olivier MESTRE	06.64.29.13.81	3 rue du 11 Novembre Le Bourg d'Yves labicyclettedoliver@gmail.com	Entretien, réparation, conversion de vélo en VAE et location de vélos sur place ou à domicile
EARL LA CABANE DES OIES M.Benjamin RAMADE	07.68.20.79.06	Ferme de La Cabane des Oies Voutron Facebook : GAEC La cabane des oies	Vente de viande de bœuf race limousine conditionnée sous vide en colis de 10kg
L'UNIVERS DU CHIEN ET DU CHAT	06.31.80.17.04	RN137 Le Dauphin	Pension, éducation, toilettage, élevage...
URBAN'EXT M.Manuel CHEVREUIL	05.49.84.97.75	Les Trois Canons mchevreuil@urbanext.org www.urbanext.org	Concepteur fabricant de mobilier 100% recyclé
CYCLO BOUCHO	06.23.48.01.23	39B avenue André Dulin Les Bouchôleurs	Location de vélos Hommes Femmes Enfants
A LA FARANDOLE Mme PRUNIER Anita	06.18.72.63.18	11 rue des Cormorans Le Marouillet alafarandole@gmail.com alafarandole.e-monsite.com	Rénovation et transformation de meuble
SAS SDVB M. FORT Vincent	09.86.20.32.15 06.63.20.58.97	37 rue des Cormorans Le Marouillet www.lescoupsecoeurdevins-cent.com	Distributeur exclusif du vin de Bordeaux « Château Bellevue La Mongie »
BESSON Emmanuel Photographe	06.67.22.88.21	manubessonpro@yahoo.fr www.manubesson.com	Photographie de mariage/Portraits et illustrations
MONRESEAU-IMMO.COM RICHARD Xavier	06.60.13.62.41	x.richard@monreseau-immo.com www.monreseau-immo.com	Conseiller immo indépendant, vente de terrains, appartements, maisons
ATELIER CERAMIQUE ROBERT Sylvie	06.22.42.63.76	13 rue des Martyrs de le Résistance www.stage-raku.com	Céramiste, cours, stage, découverte du Raku
V17 M.TARDIVEL	05.46.56.96.96	Fief des vignes alexandre@v17.fr	Commerce Camping-cars
HARIZZI Jamila	06.74.07.52.22	Lotissement des carrelots	Cabinet conseil RH, Recrutement, Centre de formation
UNAPEI 17 ESAT ÉQUESTRE	05.46.56.30.04	Le Marouillet	Centre équestre, foyer d'hébergement
MARAIS EN SELLE	05.46.56.67.96	Le Marouillet	Centre équestre
L'ATELIER DE CELINE	06.66.75.01.21	14 rue des Mouettes latelierdeceline@gmail.com	Création couture et tricot
CLAIRE (PIANO)	07.68.07.38.02	Bourg D'Yves sonatine17@proton.me	Cours de Piano
MULTISERVICES LEFAY Vincent	06.65.13.10.53	14 rue des Mouettes vincent.lefay69@gmail.com	Entretien de votre habitat

MARTINEAU Tristan	06.47.02.50.56	10 rue de la Carrière t.martineau@hotmail.fr	Travaux paysagers, terrassement, maçonnerie, rénovation
HUREL Sophie	06.78.54.05.16	www.sophie-hurel.com sophurel@yahoo.fr	Photographe Mariages, illustrations, reportages
NAYL Isabelle	06.42.18.64.89	10 avenue de la cabane des sables	Soutien Scolaire et Universitaire Enseignement Littéraire

LES PROFESSIONNELS DE LA MER DE LA COMMUNE

ADS	DUDOGNON Olivier	LEMOIGNE François	ROUSSEAU Aurélie
ALLEAU Cyril	DURAND Yvan	LETELLIER Maxime	ROUSSEAU Maurice
AUDITEAU Sylvie	E.A.R.L CAILLON-GATÉ	MAGNAT Antoine	S.C.E.A LARGEAU-REDON
BIANCHERI Angelo	G.A.E.C COURPRIE	MARIÉ Fanny	S.C.E.A QUERRIEN
BOUDIER Emmanuel	GRENOU Éric	MINEAU Fabien	SOUBILLEAU Sébastien
BRASSAUD Lionel	GUIGNET Alain	NOUREAU Corinne	STANKOWITCH Eddy
BRUN Jean-Louis	GUIGNET Jean-Michel	PERRON Nadège	STANKOWITCH Serge
CHOLLET-PREVOST Maud	HÉNAFF Audrey	PHILIPPE Damien	SUBLARD Cédric
DENIS Louis	HUITRES de la Côte D'Émeraude	PINEAU Arsène	
DEPENNE Stéphane	HUITRES STÉFAN	PONCY Christelle	
DESRAIS Bruno	LANDRY Dimitri	RONDET Mickaël	

LES ASSISTANTES MATERNELLES DE LA COMMUNE

BERNARD Christine	68 AVENUE DE LA CABANE DES SABLES	06.27.56.00.74
CANER Nathalie	CHEMIN DE L'OASIS	07.69.51.46.19
CROSNIER Frédérique	31 BIS RUE DES SABLES	05.46.07.71.76
DESSAINT Mylène	07 RUE MAURICE REYEZ	06.65.70.10.87
GASNE Sophie	22 RUE DES MOUETTES	06.03.58.74.89
GIRARD Delphine	04 RUE DU BLED	06.67.16.72.09
VARANCEAU Sylvie	11A RUE DES SABLES	06.12.45.57.07



CONDUITE A TENIR EN CAS D'ALERTE METEOROLOGIQUE

La Commune d'Yves s'est dotée d'un Plan Communal de Sauvegarde définissant sous l'autorité du Maire l'organisation prévue pour faire face à un événement consécutif à des risques majeurs connus en assurant l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population.

Les principaux risques référencés sur la commune sont :

- inondation par érosion et submersion marine,
- tempête,
- transport de matières dangereuses.

Vous trouverez ci-dessous, l'introduction que vous entendrez lors de l'appel d'alerte téléphonique qui vous sera envoyé ainsi que la marche à suivre selon le degré de l'alerte.

Contenu du message d'introduction :

« ALERTE METEOROLOGIQUE »

« Monsieur Le Maire vous laisse un message »

« Appuyer sur n'importe quelle touche pour l'écouter »

ALERTE ORANGE	ALERTE ROUGE
AVANT Passage du véhicule de la commune donnant des consignes par haut parleur 1- Je ferme les volets, portes et fenêtres. Je bouche les soupiraux, aérations pouvant être atteints par l'eau. Des batardeaux, sacs de sable peuvent servir à sécuriser les ouvertures les plus exposées aux infiltrations. 2- Si je n'ai que des volets électriques, j'en conserve un ouvert. 3- Je surélève les appareils ou meubles au rez-de-chaussée. 4- Je range les objets susceptibles de faire des dégâts dans les jardins et j'amarre les cuves ou objets. 5- Je rassemble dans un endroit sûr un pack sécurité contenant une lampe de poche, une radio à piles, de l'eau, des vêtements chauds, quelques vivres, les papiers importants, les médicaments et traitements quotidiens, de l'argent. 6- Je vais garer mes véhicules sur un point haut (Bourg d'Yves, Voutron, parking de la salle des Fêtes du Marouillet...). PENDANT : En cas de submersion : 1- Je coupe les compteurs électriques et de gaz. 2- Je me réfugie à l'étage et me munis du pack sécurité 3- J'évacue mon domicile à la demande des autorités ou avec l'aide des services d'assistance et de secours. 4- Je ne sature pas les lignes téléphoniques.	AVANT Passage du véhicule de la commune donnant des consignes par haut parleur 1- Je suis les consignes de l'alerte orange. Consignes spécifiques à l'alerte rouge : 2- Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école, ils y sont en sécurité. 3- Je reste confiné dans mon habitation. Consignes spécifiques à l'alerte rouge avec risque de submersion : 4- Si je dispose d'un étage, je m'y réfugie. Si je n'ai pas d'étage, je suis scrupuleusement les consignes données par les autorités, le Maire, les gendarmes ou les pompiers. APRES : Après l'inondation 1- Je pompe l'eau de manière progressive. J'aère, je désinfecte et chauffe dès que possible. 2- Avant de rétablir l'électricité, je m'assure que mon branchement individuel ait été vérifié par les services d'EDF. Je fais vérifier mon installation intérieure par un professionnel. 3- Je porte attention à la présence de moisissures qui peuvent entraîner des problèmes de type respiratoire.

AFIN QUE L'ALERTE VOUS SOIT COMMUNIQUEE, PENSEZ A NOUS INFORMER DE TOUT CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE NUMERO DE TELEPHONE POUR QUE L'ON PUISSE METTRE A JOUR LE FICHIER VIAPPEL.

« Notre Plan Communal de Sauvegarde »

COMMUNE D'YVES Plan communal de Sauvegarde PLAN D'ALERTE

::: DECLARATION DE

Je soussigné ☐ M, ☐ Mme, ☐ Mlle

NOM :

.....

PRENOM :

.....

Demeurant à YVES, ADRESSE :

.....

Déclare :

☐ Mon numéro de téléphone est :

.....

☐ Mon numéro de téléphone (liste rouge) est :

.....

☐ Mon numéro de téléphone (portable) est :

.....

☐ Autorise la Commune à m'adresser sur ces numéros les alertes concernant uniquement des événements pouvant mettre à l'adresse ci-dessous déclarée, mes biens, ma famille ou moi-même en danger,

☐ Autorise la Commune à transmettre ces informations à l'entreprise qui sera chargée de la mise en œuvre de l'alerte,

☐ M'engage à transmettre ces alertes, autant que je le pourrai, à mes voisins et à toutes personnes susceptibles de ne pas être joignables,

Fait le / / à

Signature :

.....

Coupon à retourner à la Mairie

Au lendemain de la tempête XYNTHIA qui a ravagé nos côtes, la commune d'Yves a souhaité tirer les leçons de cette catastrophe naturelle et mettre en place un système d'alerte à la population Yvéenne.

Afin de pallier les problèmes d'alerte aux populations face aux événements naturels graves et imprévisibles, la Commune a souhaité élaborer un Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.).

Ce plan a pour objectif à la fois de prévenir les Yvéens et Yvéennes, ainsi que les habitants occupant une résidence secondaire, en cas d'alerte, mais aussi de relayer l'information et de mobiliser les acteurs (élus et agents communaux notamment).

Pour ce faire, la Commune a notamment opté pour un système de « Télé Alerte » qui préviendra individuellement tout citoyen par le biais du téléphone fixe ou portable. Le système utilise l'annuaire téléphonique et est mis à jour en fonction des retours de formulaires ou d'éventuels changements de numéros signalés en mairie. Cependant ce répertoire n'est pas complet. Vous pouvez nous aider en nous indiquant vos coordonnées téléphoniques figurant en liste rouge, vos numéros de portable. Bien sûr ce listing ne sera utilisé que pour l'alerte et sera déclaré à la CNIL et restera **confidentiel**. Afin de vérifier l'efficacité de cet outil, des exercices d'alerte seront organisés régulièrement.

Par souci de réactivité et afin d'anticiper au mieux l'éventualité d'une catastrophe naturelle, nous vous demandons de bien vouloir compléter la fiche ci-après en indiquant vos coordonnées.

Cette fiche devra ensuite être transmise en Mairie :

- **Par mail** : mairie-yves@wanadoo.fr
- **Par la poste** :
Mairie
Le Marouillet
17340 YVES
- **Par fax** n°05 46 56 32 71
- **Ou déposée à l'accueil de la Mairie**

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre participation. La sécurité est l'affaire de tous !

